

<https://enseignants.se-unsa.org/Pacte-de-la-voie-pro-des-evolutions-sans-approbation>



Enseignants de l'Unsa

Pacte de la voie pro : des évolutions sans approbation

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : mardi 20 juin 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le ministère a adressé un diaporama à l'attention des chefs d'établissement afin de rappeler que le Pacte voie pro avec 6 unités restait la norme, mais ils ont finalement toute autonomie pour ajuster certains pactes avec des unités en moins...

Un pacte insécable oui mais...

Pour rappel, le Pacte voie pro à 7 500 € est constitué d'une unité remplacement 3 unités face-à-face (2 h) et 2 missions spécifiques. Selon le ministère ce Pacte reste la « référence » mais les chefs d'établissement pourront en créer avec moins d'unités afin de faciliter la mise en œuvre en fonction du projet d'établissement et du niveau d'engagement projeté du professeur.

L'accent est mis sur des établissements volontaires pour mettre en place du face-à-face pédagogique (par exemple, en classe de seconde, dédoublement en français et en math).

Une évolution souhaitable mais beaucoup d'inquiétudes

Cette évolution était nécessaire car un bon nombre de collègues s'impliquent déjà dans des missions mais ne se voyaient pas prendre un Pacte complet pour avoir enfin une juste rémunération de leur travail. D'ailleurs, un grand nombre des mesures mises en place sont des missions qu'ils exercent déjà et souvent sans rétribution.

En outre, bon nombre de salles des profs se déchirent avec la stigmatisation des enseignants qui acceptent ce Pacte. Au SE-Unsa nous ne sommes pas là pour juger des motivations des uns et des autres et laissons chacun décider.

L'avis du SE-Unsa

Notre opposition au Pacte reste ferme car il s'agit bien de travailler plus pour gagner plus. Ce n'est donc pas une vraie revalorisation pour les enseignants, ni des moyens humains supplémentaires pour les élèves. Aucune certitude ne nous est d'ailleurs donnée sur le maintien des moyens en DGH au profit d'un Pacte imposé.